

**PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS  
AUX STATUTS DE LA L.B.F. POUR  
L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE  
DU 26-10-2024**

## STATUTS DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

Origine : Comité de Direction LBF

Exposé des motifs : Le Centre Technique Bretagne Henri Guérin (CTBHG) situé à Ploufragan est un outil incontournable de notre Ligue et surtout un élément important dans la vie tant sportive que financière de notre Ligue. Afin que le Comité de Direction de la Ligue prenne des décisions en toute connaissance de cause pour le développement du football breton, il est proposé de faire assister le Président du CTBHG aux réunions du Comité de Direction avec voix consultative. Le Président du CTBHG n'est pas obligatoirement un membre élu du Comité de Direction de la Ligue puisqu'il est élu lors de l'Assemblée du CTBHG

Date d'effet : Immédiat

Texte actuel	Nouveau texte proposé
<b>Article 13. Comité de Direction</b>	<b>Article 13. Comité de Direction</b>
<b>13.1 Composition</b>	<b>13.1 Composition</b>
[...]	[...]
Assistent également aux délibérations du Comité de Direction avec voix consultative :	Assistent également aux délibérations du Comité de Direction avec voix consultative :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- le Directeur de la Ligue,</li> <li>- le Directeur Technique Régional ou le Conseiller Technique Régional Coordonnateur,</li> <li>- le représentant des clubs nationaux</li> <li>- toute personne dont l'expertise est requise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le Directeur de la Ligue,</li> <li>- le Directeur Technique Régional ou le Conseiller Technique Régional Coordonnateur,</li> <li>- le représentant des clubs nationaux</li> <li>- <b>le Président du Centre Technique Bretagne Henri Guérin</b></li> <li>- toute personne dont l'expertise est requise.</li> </ul>
Un membre du Comité de Direction ne peut pas être salarié de la F.F.F., de la L.F.P., de l'I.E.F.F., d'une Ligue régionale ou d'un District, et inversement.	Un membre du Comité de Direction ne peut pas être salarié de la F.F.F., de la L.F.P., de l'I.E.F.F., d'une Ligue régionale ou d'un District, et inversement.

**PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS  
AUX TEXTES REGIONAUX POUR  
L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 26-10-2024**

## REGLEMENT CHAMPIONNAT DE BRETAGNE JEUNES

Origine : Commission Régionale de Gestion des Compétitions Jeunes/Comité de Direction de la LBF

Exposé des motifs : Pour rappel, deux équipes accèdent en fin de saison par district en championnat régional jeunes. Concrètement, en fonction de la formule de compétition du District, il s'agit des équipes classées 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> d'une division ayant une poule unique ou des deux équipes classées 1<sup>o</sup> de leur poule lorsque la division a deux poules.

L'objectif de la modification est d'avoir une plus grande équité entre les districts en cas de division régionale déficitaire.

Date d'effet : Phase 2 de la saison 2024/2025

Texte actuel	Nouveau texte proposé
<b>Article 13 – Cas de divisions excédentaires ou déficitaires</b>	<b>Article 13 – Cas de divisions excédentaires ou déficitaires</b>
<p>En cas de fusion de clubs, de non-engagements d'équipes, de non montées ou encore de descente(s) imposée(s) réglementairement, certaines divisions peuvent se trouver excédentaires ou déficitaires. Dans cette hypothèse les différentes divisions U14-U15-U16 et U17 sont complétées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accession des équipes classées 2<sup>o</sup> n'ayant pas accédées (uniquement équipes classées 2<sup>o</sup>)</li> <li>• Repêchage dans l'ordre du classement des équipes devant descendre sauf le dernier de chaque groupe qui descend systématiquement</li> <li>• Si L'application des deux points ci-dessous ne permet pas d'atteindre le nombre d'équipes Il sera procédé à des accessions supplémentaires parmi les 3<sup>o</sup>. Ect..</li> </ul> <p>Pour la catégorie U18 des dispositions spécifiques sont reprises dans les dispositions spécifiques de ces catégories</p> <p>[...]</p>	<p>En cas de fusion de clubs, de non-engagements d'équipes, de non montées ou encore de descente(s) imposée(s) réglementairement, certaines divisions peuvent se trouver excédentaires ou déficitaires. Dans cette hypothèse les différentes divisions U14-U15-U16 et U17 sont complétées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Repêchage dans l'ordre du classement des équipes devant descendre sauf le dernier de chaque groupe qui descend systématiquement</b></li> <li>• <b>Accession des équipes classées 2<sup>o</sup> n'ayant pas accédées (uniquement équipes classées 2<sup>o</sup>)</b></li> <li>• Si L'application des deux points ci-dessous ne permet pas d'atteindre le nombre d'équipes Il sera procédé à des accessions supplémentaires parmi les 3<sup>o</sup>. Ect..</li> </ul> <p>Pour la catégorie U18 des dispositions spécifiques sont reprises dans les dispositions spécifiques de ces catégories</p> <p>[...]</p>

## Statut Régional des Entraîneurs ou Educateurs de Football

Origine : Commission Régionale du Statut des Educateurs/Comité de Direction de la LBF

Exposé des motifs : Ajustements du statut adopté l'an dernier au statut fédéral avec prise en compte du nouveau diplôme DF Coach Jeunes qui est plus proche des anciens CFF (les CFI n'étant pas adapté à l'encadrement de ces niveaux de pratique).

Date d'effet : Saison 2025/2026

Texte actuel	Nouveau texte proposé																																																																								
<p><b>Article 12 – Obligation de diplôme</b></p> <p><b>1. Obligation de diplôme</b></p> <p>Les Équipes participant aux championnats de R1 et R2 seniors masculines sont soumises à l'application du Statut Fédéral des Éducateurs et Entraîneurs de Football.</p> <p>Les clubs qui ont une ou des équipes participant aux championnats énumérés ci-dessous sonttenus d'avoir un entraîneur principal titulaire du diplôme demandé et de la licence correspondante.</p>	<p><b>Article 12 – Obligation de diplôme</b></p> <p><b>1. Obligation de diplôme</b></p> <p>Les Équipes participant aux championnats de R1 et R2 seniors masculines sont soumises à l'application du Statut Fédéral des Éducateurs et Entraîneurs de Football.</p> <p>Les clubs qui ont une ou des équipes participant aux championnats énumérés ci-dessous sonttenus d'avoir un entraîneur principal titulaire du diplôme demandé et de la licence correspondante.</p>																																																																								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #e0f0f0;"> <th>Équipe</th> <th>Obligations de diplôme ou de formation</th> <th>Type de licence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>N3 (Statut Fédéral)</td> <td>D.E.S OU BEES2</td> <td>Technique nationale Sous contrat de travail</td> </tr> <tr> <td>R1 (Statut Fédéral)</td> <td>BEF</td> <td>Technique régionale Sous contrat de travail</td> </tr> <tr> <td>R2 (Statut Fédéral)</td> <td>BEF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>R3</td> <td>CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors</td> <td>Éducateur fédéral</td> </tr> <tr> <td>D2 Féminines (Statut Fédéral)</td> <td>BEF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>D3 Féminines (Statut Fédéral)</td> <td>BMF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>CNF U19 (Statut Fédéral)</td> <td>BEF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>R1 Féminines</td> <td>BMF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>R2 Féminines</td> <td>CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors</td> <td>Éducateur fédéral</td> </tr> <tr> <td>D1 Futsal (Statut Fédéral)</td> <td>BMF Futsal</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>D2 Futsal (Statut Fédéral)</td> <td>BMF Futsal</td> <td>Technique régionale</td> </tr> </tbody> </table>	Équipe	Obligations de diplôme ou de formation	Type de licence	N3 (Statut Fédéral)	D.E.S OU BEES2	Technique nationale Sous contrat de travail	R1 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale Sous contrat de travail	R2 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale	R3	CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors	Éducateur fédéral	D2 Féminines (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale	D3 Féminines (Statut Fédéral)	BMF	Technique régionale	CNF U19 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale	R1 Féminines	BMF	Technique régionale	R2 Féminines	CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors	Éducateur fédéral	D1 Futsal (Statut Fédéral)	BMF Futsal	Technique régionale	D2 Futsal (Statut Fédéral)	BMF Futsal	Technique régionale	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #e0f0f0;"> <th>Équipe</th> <th>Obligations de diplôme ou de formation</th> <th>Type de licence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>N3 (Statut Fédéral)</td> <td>D.E.S OU BEES2</td> <td>Technique nationale Sous contrat de travail</td> </tr> <tr> <td>R1 (Statut Fédéral)</td> <td>BEF</td> <td>Technique régionale Sous contrat de travail</td> </tr> <tr> <td>R2 (Statut Fédéral)</td> <td>BEF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>R3</td> <td>CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors</td> <td>Éducateur fédéral</td> </tr> <tr> <td>D2 Féminines (Statut Fédéral)</td> <td>BEF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>D3 Féminines (Statut Fédéral)</td> <td>BMF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>CNF U19 (Statut Fédéral)</td> <td>BEF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>R1 Féminines</td> <td>BMF</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>R2 Féminines</td> <td>CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors</td> <td>Éducateur fédéral</td> </tr> <tr> <td>D1 Futsal (Statut Fédéral)</td> <td>BMF Futsal</td> <td>Technique régionale</td> </tr> <tr> <td>D2 Futsal (Statut Fédéral)</td> <td>BMF Futsal</td> <td>Technique régionale</td> </tr> </tbody> </table>	Équipe	Obligations de diplôme ou de formation	Type de licence	N3 (Statut Fédéral)	D.E.S OU BEES2	Technique nationale Sous contrat de travail	R1 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale Sous contrat de travail	R2 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale	R3	CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors	Éducateur fédéral	D2 Féminines (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale	D3 Féminines (Statut Fédéral)	BMF	Technique régionale	CNF U19 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale	R1 Féminines	BMF	Technique régionale	R2 Féminines	CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors	Éducateur fédéral	D1 Futsal (Statut Fédéral)	BMF Futsal	Technique régionale	D2 Futsal (Statut Fédéral)	BMF Futsal	Technique régionale
Équipe	Obligations de diplôme ou de formation	Type de licence																																																																							
N3 (Statut Fédéral)	D.E.S OU BEES2	Technique nationale Sous contrat de travail																																																																							
R1 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale Sous contrat de travail																																																																							
R2 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale																																																																							
R3	CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors	Éducateur fédéral																																																																							
D2 Féminines (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale																																																																							
D3 Féminines (Statut Fédéral)	BMF	Technique régionale																																																																							
CNF U19 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale																																																																							
R1 Féminines	BMF	Technique régionale																																																																							
R2 Féminines	CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors	Éducateur fédéral																																																																							
D1 Futsal (Statut Fédéral)	BMF Futsal	Technique régionale																																																																							
D2 Futsal (Statut Fédéral)	BMF Futsal	Technique régionale																																																																							
Équipe	Obligations de diplôme ou de formation	Type de licence																																																																							
N3 (Statut Fédéral)	D.E.S OU BEES2	Technique nationale Sous contrat de travail																																																																							
R1 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale Sous contrat de travail																																																																							
R2 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale																																																																							
R3	CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors	Éducateur fédéral																																																																							
D2 Féminines (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale																																																																							
D3 Féminines (Statut Fédéral)	BMF	Technique régionale																																																																							
CNF U19 (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale																																																																							
R1 Féminines	BMF	Technique régionale																																																																							
R2 Féminines	CFF3 OU CFI Seniors OU DF Coach Seniors	Éducateur fédéral																																																																							
D1 Futsal (Statut Fédéral)	BMF Futsal	Technique régionale																																																																							
D2 Futsal (Statut Fédéral)	BMF Futsal	Technique régionale																																																																							

R1 Futsal	C.F. Futsal Base	Éducateur fédéral
R2 Futsal	C.F. Module Futsal Initiation	Animateur
U19 Nat (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale
U19 R1	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U18 R1	BMF	Technique régionale
U18 R2	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U18 R1F	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U18 R2F	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U17 Nat (Statut Fédéral)	BEF	Technique régional
U17 R1	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U17 R2	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U16 R1	BMF	Technique régionale
U16 R2	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U15 R1	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U15 R2	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U15 R1F	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U15 R2F	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U14 R1	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U14 R2	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral

[...]

R1 Futsal	C.F. Futsal Base	Éducateur fédéral
R2 Futsal	C.F. Module Futsal Initiation	Animateur
U19 Nat (Statut Fédéral)	BEF	Technique régionale
U19 R1	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U18 R1	BMF	Technique régionale
U18 R2	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U18 R1F	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U18 R2F	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U17 Nat (Statut Fédéral)	BEF	Technique régional
U17 R1	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U17 R2	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U16 R1	BMF	Technique régionale
U16 R2	CFF3 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U15 R1	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U15 R2	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U15 R1F	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U15 R2F	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U14 R1	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral
U14 R2	CFF2 OU CFI U14-U19 OU DF Coach jeunes	Éducateur fédéral

[...]